

**CRESSY-SUR-SOMME** Conseil municipal

# Éolien : une nouvelle étude autorisée

**Après Marly-sous-Issy, le conseil municipal de Cressy-sur-Somme a également donné son feu vert à Global Wind Power. Une nouvelle étude est lancée, dans le but de créer un parc éolien sur la commune.**

« Pour l'utilisation de nos chemins, on nous avait fait signer des baux emphytéotiques. C'était une erreur ! » À Cressy-sur-Somme, le maire Jean-Pierre Raulo était sur ses gardes. En 2017, l'association Sauvegarde Sud Morvan était parvenue à invalider les délibérations de conseils municipaux, mettant ainsi à mal le projet éolien de Global Wind Power. Aujourd'hui, cette société revoit sa copie, et le projet demeure d'actualité sur la commune. Dans des dimensions plus modestes, et une approche qui se veut plus méthodique.

Oubliée, la quarantaine de mats qui risquait de cerner le paysage entre Nièvre et Saône-et-Loire. Lundi soir, la chargée de projet Pauline Lemeunier a défendu un dossier revisité. Le parc n'excéde-



**Constructeur du parc de La Chapelle-au-Mans (notre photo), NordEx est associé à Global Wind Power sur ce projet de Lentefaye, entre Nièvre et Saône-et-Loire.** Photo JSL/Neal BADACHE

rait pas une dizaine d'éoliennes, sur Marly-sous-Issy, Tazilly, Ternant, Saint-Seine et donc Cressy-sur-Somme. De quoi susciter la confiance des élus communaux qui, à une large majorité (1), ont

donné leur accord pour lancer d'une nouvelle étude. Ainsi, pour assurer l'accès à un éventuel parc, « on signera une convention d'utilisation des chemins ruraux », a rassuré Pauline

Lemeunier. Entre-temps, la société a opté pour du co-développement en s'associant à NordEx, l'entreprise chargée de la construction du parc voisin à La Chapelle-au-Mans.

**Un second mat de mesure, à Marly-sous-Issy**

Un calendrier prévisionnel est déjà fixé. Pour établir ses mesures de vent, l'étude se reposera sur les données recueillies grâce à l'installation déjà existante à Saint-Seine. Aussi, l'installation d'un second mat est déjà programmée, dès mars sur la commune de Marly-sous-Issy. À 50 m de hauteur, il sera muni d'un boîtier enregistreur, pour analyser le comportement des chauves-souris. « D'ici la fin de l'année, on pourra travailler sur une ébauche de projet », annonce Jérémy Decrock, pour NordEx. Car aujourd'hui, il est encore impossible de déterminer, ni le nombre, ni l'implantation précise d'éoliennes sur le territoire de Cressy-sur-Somme. Seul un zonage potentiel a été dessiné, entre le secteur du Creux et de La Forge.

**Noémi PREDAN**

**(1) Par sept voix pour, une abstention et une voix contre. Concernés par le projet, Christine Perrin et Thierry Lacombe n'ont pas pris part au débat et au vote.**